**La Fondation Nicolas Hulot et l'ADEME invitent toutes les entreprises à relever le Défi pour la Terre !**

**13/06/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Les PME se mobilisent : la** [**CGPME**](http://www.cgpme.org/) **lance un grand concours en faveur du Défi**

**La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme et l'ADEME ont lancé, le 24 mai dernier, un défi sans précédent à tous les Français : le Défi pour la Terre. Son objectif ? Inciter chacun à s'engager, individuellement ou collectivement, à réduire son impact sur la planète en accomplissant des gestes simples et concrets au quotidien.**

**Parce qu'une telle mobilisation doit être le fait de l'ensemble de la société civile, de nombreuses collectivités, des médias et des personnalités relèvent dès aujourd'hui le Défi pour la Terre. Les entreprises ont, elles aussi, un grand rôle à jouer !**

**Véritable relais auprès de leurs salariés, de leurs clients et de leurs fournisseurs, les entreprises sont un acteur incontournable pour amplifier le mouvement et favoriser la mobilisation collective. EDF, L'Oréal, Marque Repère, TF1, Bouygues Telecom, Valorplast et la Poste se sont déjà engagées. A qui le tour ?**

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Entreprises : le Défi a besoin de vous !**

L'engagement des entreprises est une condition nécessaire au succès du Défi pour la Terre. Au contact quotidien de leurs salariés et clientèles, elles peuvent jouer le rôle de porte-parole pour faire connaître le Défi au plus grand nombre. **Comme pour les particuliers, relever le Défi au sein de l'entreprise consiste à s'engager à accomplir dans la durée des gestes et des actions bénéfiques pour l'environnement**. Il n'y a pas de petit geste, ni de petit effort : même en ne s'engageant que sur un seul geste, on participe au Défi !

* **L'engagement est possible à partir du site** [**www.defipourlaterre.org/ensemble**](http://www.defipourlaterre.org/ensemble)**. Il suffit pour cela de télécharger la fiche d'inscription disponible et de la retourner par fax à la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme.**

Des outils de communication (affiches, brochures grand public, bandeaux Internet?) sont également téléchargeables pour sensibiliser et afficher son engagement.

La liste des entreprises relevant le Défi sera périodiquement actualisée et les actions mises en ?uvre seront valorisées sur le site.

Le Défi est **une première étape** pour les entreprises qui souhaitent mettre en place ou amplifier leurs actions en faveur d'un développement durable. Les entreprises peuvent dès aujourd'hui mettre en oeuvre des actions concrètes pour réduire les impacts de leur activité : air, bruits, déchets, énergies, management environnemental, sites et sols pollués, transports... L'ADEME propose aux entreprises des conseils et des outils d'aides à la décision, des soutiens techniques ou financiers, des aides à la recherche et au développement, des sessions de formation. Acteur impartial, l'ADEME accompagne ainsi les entreprises dans tous les stades d'élaboration et de conduite des projets environnementaux. Plus de renseignements sur les [implantation des Délégations Régionales de l'ADEME](http://www.ademe.fr/htdocs/presentation/presentationgenerale/implantations.htm) .La Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises s'engage

Soucieuse d'inscrire les PME françaises sur la voie du développement durable, la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises (CGPME) a choisi de relever le Défi pour la Terre en lançant un concours à destination de ses adhérents. Le top départ sera donné le 14 juin à l'occasion du grand rendez-vous annuel des PME françaises : Planète PME 2005.

Pour participer à ce concours, les chefs d'entreprises doivent respecter quatre critères de base :

* *S'engager personnellement en s'inscrivant sur le site* [*www.defipourlaterre.org*](http://www.defipourlaterre.org/)
* *Mobiliser leurs salariés et leur entourage en diffusant l'information et en encourageant chacun à relever individuellement le Défi pour la terre*
* *S'engager à mettre en place dans leur entreprise un certain nombre de gestes simples ou d'actions bénéfiques pour la planète*
* *Et, le cas échéant, décrire les projets innovants mis en place par l'entreprise.*

Suivant son effectif, chaque entreprise concourra dans l'une des trois catégories suivantes : moins de 10 salariés, de 11 à 50 salariés, plus de 50 salariés. Un jury composé de membres de la CGPME, de la Fondation Nicolas Hulot, de l'ADEME et de EDF se réunira en Avril 2006. Il attribuera 3 prix, un pour chacune des catégories, sur la base des dossiers reçus et des critères de sélections.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189187024.gif | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=5D373270F9EC2873744652EE67F1831D1118992424820.jpg](http://www.planete-nature.org/) | [http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=0AEC89A284E28C02370D6BD8D1AD3B351119520395493.jpg](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm) |

* [En savoir plus sur la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l?Homme](http://www.fnh.org/)

La Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme a été créée en 1990 et reconnue d'utilité publique en 1996. ONG apolitique et non-confessionnelle, la Fondation a pour but de développer l'éducation à l'environnement. Il s'agit d'un engagement éducatif, scientifique et culturel au service du patrimoine naturel de l'humanité. Elle participe à la diffusion des connaissances sur l'état écologique de notre planète et met en oeuvre tous les moyens à sa disposition pour convaincre le plus grand nombre de la nécessité de passer à l'acte afin de freiner l'impact des activités humaines. Il s'agit pour la Fondation de contribuer aux changements des comportements afin d'aller vers une nouvelle forme de société et de culture basée sur un développement durable.

Les actions de la Fondation sont réalisées grâce au soutien de ses partenaires fondateurs : EDF, L'Oréal, Marque Repère et TF1, de ses partenaires programmes sur le Défi : Bouygues Telecom et Valorplast, et du collège des partenaires PME.

**Contact**

* Relations Presse Défi pour la Terre

[Alexandra Fiore](mailto:alexandra.fiore@tbwa-corporate.com)   
Tél. : 01 49 09 25 77

* Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

[Manuela Sourdin](mailto:msourdin@bbdocorporate.fr)   
Tél. : 01 41 23 42 62